



HAL
open science

À l'origine de l'idée de " frontières mobiles ": limites politiques et migrations dans les géographies de Friedrich Ratzel et d'Élisée Reclus

Federico Ferretti

► **To cite this version:**

Federico Ferretti. À l'origine de l'idée de " frontières mobiles ": limites politiques et migrations dans les géographies de Friedrich Ratzel et d'Élisée Reclus. BRIT 2011 - Les frontières mobiles, Sep 2011, France. hal-00981037

HAL Id: hal-00981037

<https://hal.science/hal-00981037>

Submitted on 20 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Federico Ferretti, Docteur en Géographie – Chercheur au Département de Géographie et Environnement de l'Université de Genève, membre de l'UMR 8504 Géographie-cités, équipe EHGO, Épistémologie et Histoire de la Géographie, federico.ferretti@unige.ch

À l'origine de l'idée de « frontières mobiles »: limites politiques et migrations dans les géographies de Friedrich Ratzel et d'Élisée Reclus

Introduction et problématique scientifique

Élisée Reclus (1830-1905) et Friedrich Ratzel (1844-1904) sont considérés comme deux des plus importants géographes européens de la seconde moitié du 19^e siècle. Contemporains, ils s'entre-citent sans trop s'aimer, alors que l'analyse croisée de leurs textes démontre qu'ils partagent plusieurs idées concernant la théorie et la méthode de la discipline géographique, ceci même en vertu de leur référence commune aux modèles élaborés par Carl Ritter.

Notre texte aborde leurs représentations respectives des frontières, lesquelles sont très semblables tout en se caractérisant par des buts politiques opposés. Reclus, militant anarchiste et exilé, imagine la dissolution des frontières de son époque et la constitution d'une idéale fédération européenne, point de départ d'une « fédération universelle » souhaitée. Ratzel, politiquement sensible au patriotisme allemand de son époque, questionne les frontières étatiques existantes pour offrir un nouvel espace à une expansion « naturelle » du peuple allemand. Cependant, ils partagent la même critique géographique de la frontière linéaire et fixe, ainsi que de son établissement sur des limites prétendues naturelles. Le moteur du dynamisme des frontières, d'après eux, ce sont les déplacements des peuples et la force de leur « volonté » : ils représentent toujours les frontières comme des concepts dynamiques, complexes, souvent incertains et difficiles à cartographier, comme dans le cas des « bandes » frontalières, où l'espace acquiert une épaisseur et une multiplicité de gradations. Il s'agit en tout cas de frontières projetées, et potentiellement ouvertes à toute pénétration humaine et culturelle.

Quels sont les enjeux politiques les plus profonds de cette méthode géographique, partagée par deux auteurs aux biographies si différentes ? Quel rôle y jouent les flux migratoires, dans le contexte de la mondialisation caractérisant la charnière entre le 19^e et le 20^e siècle ? Quelle conceptualisation de cette idée de frontière mobile peut-on retenir dans les débats actuels sur l'approche géographique des frontières ? Nous essaierons de répondre à ces questions en interrogeant les textes principaux de ces géographes, notamment l'*Anthropogeographie*, la

Communication donnée au colloque international *BRIT 2011- La frontière mobile*, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011

Politische Geographie et la *Nouvelle Géographie Universelle* (dorénavant NGU) à l'aide de la littérature la plus récente sur ces ouvrages.¹

Reclus, Ratzel et la critique des frontières étatiques

Reclus et Ratzel ont déjà été l'objet de comparaisons s'appuyant sur leurs biographies (Sanguin 1990, pp. 583 et 590) et sur leurs ouvrages, notamment *La Terre* du Français et *Die Erde und das Leben* de l'Allemand (*Ibid.* p. 587), où l'on considère généralement qu'a été Ratzel, le plus jeune, à ressentir d'une influence reclusienne (Raffestin 1990, p. 8). On a remarqué aussi leur lien avec l'évolutionnisme, ainsi que leur référence commune à Carl Ritter. En vertu de cette dernière, Franco Farinelli a défini Reclus un « ritterien de gauche » et Ratzel un « ritterien de droite » ; le trait commun à ces deux courants serait alors « la méfiance, plus ou moins évidente, envers la réduction de la Terre à image cartographique, au modèle de la carte, c'est-à-dire ce que Ritter appelait la –dictature cartographique » (Farinelli 2007, p. 35-36). C'est avec ces deux auteurs, d'après le géographe italien, que s'achève l'expérience de l'*Erdkunde*, appréhendée comme l'essai de concevoir une géographie critique, qui oriente les choix de la politique et de la société, sans y être subordonnée (Farinelli 2000 et 2003).

Tous les deux géographes ont été l'objet de jugements contrastés dans l'historiographie disciplinaire, alors qu'un travail systématique d'exploration de leurs ouvrages et de leurs archives n'a été commencé que dans les dernières années. Ratzel a été le cible des accusations les plus graves, car on l'a longtemps considéré à la fois comme le représentant du déterminisme environnemental et comme le précurseur de la géopolitique nazie de Carl Haushofer. Ces jugements ne sont plus retenus par l'historiographie la plus récente (Farinelli 2000 et 2003, Mercier 1990, Minca 2006, Müller 1992 et 1997, Raffestin 1995, Robic 1990, Sanguin 1990), même si on souligne également le contraste entre les conceptions politiques de Reclus et Ratzel (Eva 2001, Pelletier 2009).

Reclus aborde le problème des frontières à la conférence Internationale de la *Ligue de la Paix et de la Liberté*, tenue à Berne en 1868, où l'auteur, membre du courant bakouniniste qui souhaite alors l'adhésion de la Ligue à l'*Association Internationale des Travailleurs*, expose son concept de fédéralisme, inspiré à la fois à l'œuvre de Proudhon et à son expérience de géographe. Ses affirmations ne sont pas dépourvues d'originalité, car il ne soutient rien de moins que l'inexistence

¹ Pour les citations des ouvrages de Ratzel dans le texte, nous avons préféré utiliser ici les éditions en français et en italien, quand disponibles, pour donner des repères aux lecteurs peu familiers avec l'allemand. Les éditions originales sont toujours indiquées dans la bibliographie.

des frontières mêmes. « Alors je vous demande, Messieurs : si les Français d'Alsace ne voulaient pas plus être Français et souhaitaient s'unifier avec les Allemands, si les Basques du nord des Pyrénées voulaient s'unifier avec les Espagnols, aujourd'hui libres,² en nom de quel droit pourrait-on empêcher cela ? [...] Si les frontières étatiques dépendent du vouloir des peuples et doivent être modifiées d'après leurs souhaits, on peut en faire de même avec les frontières, également conventionnelles, qui séparent artificiellement les États en des différentes provinces » (Nettlau, 1928 p. 207). Et le géographe d'ajouter, en faisant allusion aux nouveaux réseaux de communication et de commerce : « Il n'y a aucune frontière naturelle ! L'Océan même ne sépare plus les pays ! » (*Ibid.* p. 208). On retrouve, dans ces quelques lignes, deux concepts toujours présents dans les ouvrages géographiques majeurs de Reclus : le premier, la prééminence de l'élément ethnique (ladite volonté des peuples) comme moteur de l'établissement des frontières ; le deuxième, la nature artificielle, voire arbitraire, des limites politiques et administratives.

Le premier cas d'étude auquel Reclus applique cette démarche est l'institution française du Département, que le géographe aborde depuis son *Introduction* de 1869, signée avec son frère Elie (et reprise ensuite dans une nouvelle version de 1905), pour le *Dictionnaire géographique, administratif de la France* dirigé par Adolphe Joanne, où l'on esquisse une séparation très nette entre les subdivisions dites naturelles et les subdivisions dites artificielles à l'intérieur de l'Hexagone. Les premières, d'après Reclus, « n'ont rien de la régularité banale qui plaît aux administrateurs ; elles diffèrent de forme et de dimensions, et même en certains endroits leurs frontières s'effacent : il est impossible de reconnaître leurs véritables limites, qui s'entremêlent et s'oblitérent » (Reclus 1905, p. LII). Les critères pour saisir les régions naturelles sont à la fois physiques et humains, et leur définition n'est pas considérée comme une tâche banale pour le géographe : les frères Reclus, par exemple, démentissent un lieu commun très répandu, qui envisageait les cours d'eau comme des frontières naturelles. Bien qu'ils soient très utiles pour marquer les confins sur les cartes géographiques, les fleuves « ne forment point les lignes de division géographique, car en général ils unissent plutôt qu'ils séparent » (Reclus Elie et Élisée 1869, p. LVI).

On rejoint en cela une tradition géographique qui remonte à Strabon, qui affirmait que la tâche du géographe est de s'en tenir à ce « que l'on peut définir du point de vue physique ou de point de vue ethnique, tandis qu'on peut se limiter à esquisser les grandes lignes des diversifications que les princes introduisent à leur convenance » (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 1). Carl Ritter, le maître

² La monarchie espagnole venait de tomber en septembre 1868.

d'Élisée Reclus à l'Université de Berlin, envisage le bassin fluvial comme la base du découpage régional, en reprenant ainsi, bien que de façon critique, une tradition qui remonte à Philippe Buache. Ratzel, qu'à la différence de Reclus n'a pas connu Ritter personnellement, se réclame également de son magistère: « La Géographie politique a renoncé à l'opinion que les fleuves soient frontières naturelles ; en réalité ils sont plus importants en tant que voies, et les plus ils sont riches en communications, le moins sont adaptés à servir de limites » (Ratzel 1907, p. 740).

Le critère ethnique, d'après Reclus, est fondé sur ce qu'aujourd'hui on appelle les savoirs vernaculaires, car les limites des départements sont « spontanément reconnues par les habitants eux-mêmes » (Reclus Elie et Élisée 1869, p. LVI). Du point de vue physique, le géographe peut les envisager « à la fois par la formation géologique et la configuration du sol, par la nature et la qualité des récoltes, la proximité de la mer et des montagnes : tous les phénomènes de la terre et du climat » (*Ibid.*).

Au contraire, la frontière administrative représente le despotisme et le centralisme : l'enjeu politique de sa négation s'explique aussi par la proximité, très forte à cette époque dans les milieux socialistes, entre les luttes pour la cause nationale et les luttes pour la cause sociale, qu'on considère devoir passer aussi par la libération, dans l'Europe orientale, des nationalités opprimées par les trois empires Autrichien, Turc et Russe. Il n'est pas par hasard qu'en France, Reclus attribue la nature arbitraire des limites départementales directement à Napoléon premier : « Il a simplement pris un compas et tracé une circonférence sur une carte. Au milieu il a placé la caserne, l'artillerie, un général et un préfet » (Nettlau 1928, p. 209).

Comme le fait remarquer Marie-Vic Ozouf-Marignier, la critique reclusienne du découpage départemental a fait école, en devenant presque un lieu commun de la géographie française des décennies suivantes. « L'appréciation du découpage en départements comme une opération arbitraire et artificielle est en effet une composante de bien des ouvrages de géographie de la même période et même postérieure. Dès 1877, Élisée Reclus associe dans une même critique les circonscriptions administratives créées par la Révolution et les provinces d'Ancien Régime, utilisant précisément le mot d'arbitraire [...] En 1948, Albert Demangeon écrivait encore dans la *Géographie Universelle* que la division départementale – reste cependant le type d'une division artificielle » (Ozouf-Marignier 1992, pp. 295-296).

En somme, les frontières établies par le géographe ne correspondent pas aux frontières existantes : elles sont souvent frontières imaginées ou souhaitées, dont la nature peut-être à la fois ethnique et physique.

Communication donnée au colloque international *BRIT 2011- La frontière mobile*, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011

Si la naturalisation des identités nationales et territoriales aujourd'hui pose beaucoup de problèmes, il faut aussi dire qu'à cette époque l'idée que la « nature » poussait les peuples à des associations spontanées était très répandue chez les mouvement révolutionnaires : on peut faire pour cela l'exemple des indépendantistes et les fédéralistes de l'Europe orientale, dont les luttes pour la libération nationale étaient souvent censées devoir déboucher sur la révolution sociale.

La nature de la frontière et son épaisseur

Dans les premières pages de son ouvrage majeur en 19 volumes, la NGU, Reclus se trouve face au problème de définir les frontières de l'Europe, et l'on sait que le découpage des régions géographiques n'est pas une opération neutre. Dans le cas de l'Europe, définie comme - une presqu'île de l'Asie, le problème est essentiellement d'envisager une limite terrestre entre cette presqu'île et le grand corps continental asiatique. Depuis le 18^e siècle, la convention courante considère comme limite la chaîne de l'Oural ; cela est cependant le fruit d'une invention historique et culturelle bien précise, c'est-à-dire la reconnaissance, de la part des Illuministes, de la politique effectuée par le Tzar Pierre le Grand et par ses collaborateurs, dont le géographe Tiatiščev, visant à représenter la Russie comme une nation européenne. C'est avec Ritter que la géographie critique commence à questionner cette convention ; le géographe prussien, dans sa célèbre leçon sur les *Grenzen von Europa*, relativise cette définition en disant qu'il faut choisir entre une frontière historique et politique et une frontière physique : « Les limites Orientales de l'Europe sont une affaire relative, et non absolue, selon qu'on se réfère à l'analyse des frontières des peuples, des États ou de la Nature » (Ritter 1863 p. 54). Du point de vue historique, les déplacements des peuples nomades et ensuite l'expansion vers l'est des empires de Kiev, Novgorod et Moscou, rendent cette définition, d'après Ritter, rien plus qu'une « chimère doctrinaire » (*Ibid.* p. 55).

Reclus commence sa reconstruction historique en citant Hérodote, d'après lequel les limites maritimes de l'Europe passaient par la Mer Égée, la Mer Noire et le Bosphore, tandis que la frontière terrestre basculait entre la vallée du Phasi, dans l'actuelle Géorgie, et la Caucasic. C'est la délimitation de Strabon, passant « par le palus Méotide et le cours du Tanaïs » (Reclus 1876, p. 9.), c'est-à-dire la Mer d'Azov et le fleuve Don, qui sera la plus souvent retenue dans les siècles suivants. Au-delà il y avait des terres inconnues et presque inaccessibles, et l'idée d'un passage terrestre septentrional entre l'Europe et l'Asie n'existait pas encore, car on supposait l'existence d'une mer hyperboréenne séparant les continents.

À l'époque de Reclus on vient de trouver des preuves géologiques de l'existence d'un bassin unique occupant jadis l'aire comprise entre la mer d'Azov et la mer Caspienne, étudiée per l'un des

Communication donnée au colloque international *BRIT 2011- La frontière mobile*, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011

collaborateurs de la NGU, Pierre Kropotkine. « In Western Central Asia we have in the lake Aral and the Caspian sea only small survivals of the immense marine basin which once occupied the place now taken by the Turcoman deserts. The evidence of the ancient Greeks and the Arab geographers [...] leaves, in fact, no doubt » (Kropotkin 1904, p. 723).

Le découpage strabonien sera retenu dans plusieurs représentations d'époque médiévale et moderne. Encore au 16^e siècle, dans les ouvrages d'Abraham Ortelius et de Thomas Munster on fait référence à la même limite sur la mer d'Azov et le fleuve Tanaïs. Ensuite Reclus aborde le siècle des Lumières, lorsque « les limites tracées par les géographes modernes entre l'Europe et l'Asie ont été reportées plus à l'est » (Reclus 1876, p. 10).

Du point de vue physique, d'après l'auteur de la NGU, entre les masses continentales de l'Europe et de l'Asie on a du mal à envisager des ruptures physiques significatives. « Le contraste entre les deux parties du monde est trop considérable pour que la science cesse de partager l'Europe et l'Asie en deux masses continentales. Mais où se trouve la vraie ligne de séparation ? » (*Ibid.*)

En somme, Reclus avoue que le géographe se doit de trouver une solution, même s'il affirme, en se ralliant au jugement de Ritter, que « maintenant la limite entre l'Europe et l'Asie ne peut être qu'une ligne idéale ou purement conventionnelle » (Reclus 1880, p. 280). Mais comme déjà affirmé, le géographe n'est pas obligé de retenir les aléas de la politique, tandis que « d'ordinaire, les cartographes s'en tiennent aux limites administratives qu'il plaît au gouvernement russe de tracer entre ses immenses possessions européennes et asiatiques : c'est dire qu'ils se conforment à des caprices » (Reclus 1876, p. 10). Voilà une définition des limites administratives d'après le géographe anarchiste.

Comme les Oural, montagnes de faible hauteur, n'ont jamais empêché le déplacement des peuples, Reclus questionne aussi l'idée générale qu'une chaîne de montagne soit la frontière naturelle idéale. « Cette division, qui semble plus raisonnable au premier abord, n'en est pas moins absurde: les deux versants d'une chaîne de montagnes ne sauraient être désignés comme appartenant à une formation distincte et, le plus souvent, ils sont habités par des populations de même origine » (*Ibid.*).

Quelle est alors la solution proposée par le géographe ? On peut dire de façon provocatrice qu'il propose de récupérer les limites établies par les anciens grecs sur la mer hyperboréenne. « La véritable zone de séparation entre l'Europe et l'Asie n'est point constituée par des systèmes de montagnes, mais au contraire, par une série de dépressions, jadis remplies en entier par le bras de mer qui rejoignait la Méditerranée à l'Océan Glacial » (*Ibid.*). Il s'agit d'une dépression qui part de la mer d'Azov et du bas cours du Don, contourne les Oural au nord et la Caucasic à sud et rejoint le

Communication donnée au colloque international BRIT 2011- La frontière mobile, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011

bassin de l'Obi-Tobol entre la mer Caspienne et la mer d'Aral, au-dessous du niveau de la mer. D'ici elle court parallèlement aux Oural, une centaine de kilomètres à l'est, jusqu'à la mer Arctique. Reclus reviendra sur ce problème dans le volume cinquième de son ouvrage, consacré à la Russie. « À l'est et au sud-est, la Russie d'Europe se confond avec l'Asie et l'on ne sait même d'ordinaire où tracer la limite de séparation [...] Sans doute, les traces laissées par les anciennes mers désignent comme une limite naturelle bien distincte la dépression ponto-caspienne qu'emplissaient autrefois, à sud et à l'Est de l'Oural, les eaux des détroits réunissant la Caspienne et l'Aral au golfe d'Ob » (Reclus 1880, p. 279-280).

Pour l'instant nous nous limitons à souligner que la division Europe-Asie telle qu'elle est représentée dans les Atlas pose encore aujourd'hui des problèmes (Grataloup 2009, pp. 13-21), alors que l'expansion à l'Ouest de l'Union Européenne vient de questionner à nouveau l'euroanéité de la Russie, ou parfois à affirmer celle de la Turquie. A la moitié du 20^e siècle, Lucien Febvre, dans ses *Leçons* sur l'Europe, disait de la ligne des Oural « que cette limite est donc absurde, et d'ailleurs périmée » (Febvre 1999, p. 127).

Ce qui nous importe maintenant est de considérer que cette frontière n'est pas une ligne, mais une bande d'une épaisseur de plusieurs dizaines de kilomètres. Pour établir une délimitation interne entre Europe Orientale et Europe Occidentale, Reclus fait recours encore une fois à une dépression, correspondant à l'un de ceux que Fernand Braudel appellera les « isthmes » méditerranéens, c'est-à-dire « la région où passe la voie historique entre la mer Noire et la Baltique [...] dépression qui divise le continent en deux moitiés et où s'entremêlent les sources de la Vistule et de ses affluents avec celles du Dniestr et du Dniepr » (Reclus 1880, p. 308-309). Les isthmes, d'après Franco Farinelli, sont une frontière « apparemment moins péremptoire parce qu'elle ne correspond à aucune limite matérielle visible » (Farinelli 2003, p. 112), mais non pas moins importante, comme toute l'Europe a expérimenté dans la deuxième moitié du 20^e siècle, lorsque le rideau de fer passait exactement par l'isthme entre l'Adriatique et la Baltique. Remarquons que la région frontalière tracée par Reclus de la Mer Noire à la Pologne, correspond à peu-près aux limites orientales actuelles de l'Union Européenne, en démontrant la durabilité historique des frontières non conventionnelles établies par les géographes.

À propos de zone frontière et ourlet frontalier, c'est exactement à Ratzel qu'il faut revenir pour en trouver une définition théorique : dans l'*Anthropogéographie*, il affirme que pour représenter des frontières ethniques ou linguistiques, « une ligne unique ne pourrait jamais suffire: on a besoin au moins de deux lignes, qui arrivent ainsi à renfermer un ourlet frontalier » (Ratzel 1914, p. 261). Le géographe allemand analyse la frontière linéaire comme une convention qui n'existe pas en soi, et **Communication donnée au colloque international BRIT 2011- La frontière mobile, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011**

qui pour la plupart des cas ne correspond pas aux dynamiques réelles des frontières, qui pour leur nature sont floues : « Qu'elles soient déterminées par le scientifique d'après des mensurations, ou par la diplomatie d'après des traités, ces lignes sont toujours des objets irréels [...] tandis que la frontière réelle, par sa nature même, n'est pas nettement définie, donc on ne peut pas la déterminer avec certitude » (*Ibid.* p. 264). La frontière comme idée est mieux représentée par le concept de région que par celui de ligne ; même pour ce qui concerne les côtes, représentées normalement sur les cartes comme la frontière la plus certaine, Ratzel affirme qu'il ne faut pas les considérer « comme des limites linéaires [...] la côte doit être considérée comme une surface, notamment parce qu'elle est le siège de l'homme » (*Ibid.* 284); il parle notamment de région côtière, plutôt que de ligne côtière.

Le géographe allemand explique mieux ces concepts dans son ouvrage suivant, la *Politische Geographie*, où il aborde la question des frontières politiques et de leur devenir, en distinguant d'entrée de jeu la ligne frontière (*trennende Linie*) de la zone frontalière (*Saum, Grenzsaum*). On présente comme exemple la frontière ethnique entre Italiens et Allemands dans les vallées entre Trente et Bolzano, où l'on pourrait se balader longtemps sans apercevoir dans le paysage une distinction nette : « on ne perçoit pas la ligne, mais seulement ces manifestations isolées de sa présence. Souhaiterait-on porter sur une carte cette frontière telle qu'on l'a perçue, que l'on devrait dessiner une bande floue, plus ou moins large, pour la décrire » (Ratzel 1988, p. 330).

Cela signifie que dans la nature, comme dans l'humanité, les limites des phénomènes et des déplacements ne sont pas représentables par des simples lignes tracées sur une carte : la situation est toujours plus complexe, et les frontières entre les peuples sont les plus nuancées. D'après Ratzel « la ligne frontière n'est qu'une abstraction due au fait que lorsqu'un corps est au contact d'autres corps, il subit des altérations qui obligent à distinguer sa périphérie de son noyau. Serait-il correct de considérer le report de la frontière russe en Asie Centrale comme le simple déplacement d'une ligne ? [...] Grâce à la frontière politique, on stoppe des mouvements de population à grand renfort de traités » (*Ibid.*). Donc, on distingue entre le mouvement « naturel » des peuples (*Bewegung*) et la frontière étatique et diplomatique qui arrête et empêche ce mouvement. En général, on affirme que « la zone frontière représente la chose réelle, la ligne frontière son abstraction. Celle-ci peut être dessinée, mémorisée, mesurée, la première est par essence indéterminée » (*Ibid.*).

D'après Ratzel, la frontière cesse d'être fluide alors que les États établissent entre eux des frontières très simples et bien gardées, comme dans le cas, souvent évoqué, de la frontière franco-allemande. Cependant, à cette époque, « entre certains États africains et asiatiques, la réalité concrète et mesurable de la zone frontière » (*Ibid.* 331) est encore évidente. Cette zone reste

Communication donnée au colloque international BRIT 2011- La frontière mobile, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011

d'ailleurs la meilleure façon de dessiner les frontières ethniques, au-delà de ce que Ratzel, en se ralliant à l'avis de Reclus, considère des contingences historiques. « La frontière politique, on s'en accommode comme d'une donnée historique, mais le fait que la frontière ethnique -linguistique par exemple- doive être figurée par une ligne n'est admissible qu'au titre d'une simplification ou d'une grossière ébauche » (*Ibid.*). C'est également chez Ratzel que les critiques ont envisagé un lien entre l'épaisseur des frontières et leur mobilité ; comme l'écrivent Paul Guichonnet et Claude Raffestin, « pour Ratzel la frontière est moins une ligne qu'une zone dont la formation s'accompagne d'activité, d'agitation et de dispute et qui, par conséquent, est mouvante » (Guichonnet et Raffestin 1974, p. 30).

Les frontières mobiles

Dans une lettre de 1882 au cartographe Paul Pelet, qui lui demandait des titres d'ouvrages de géographie sur les migrations, Reclus conseille à son ami de lire la thèse d'un jeune géographe de Leipzig, *Die chinesische Auswanderung: ein Betrag zur Kultur und Handelsgeographie*. « Outre le vieux bouquin de Jules Duval et l'ouvrage plus récent de Ratzel, je ne connais d'autre 'véhicule de presse' pour les questions d'émigration que les rapports officiels, les *blue books*, les coupillures des journaux, les mille indications contradictoires de la statistique courante. »³ Il s'agit de la seule référence de quelque intérêt critique que Reclus consacre à Ratzel, et peut-être ce n'est pas par hasard qu'on la trouve dans sa correspondance inédite. Même dans l'œuvre de Ratzel, les quelques citations de Reclus qu'on y trouve ne sont pas très intéressantes, s'attachant normalement à des petites questions de détail plutôt qu'à des problèmes de substance.

Cependant, cela suffit pour démontrer que les deux géographes se lisent mutuellement ; nous avons déjà soutenu que Ratzel théorise beaucoup de ce que Reclus, plus senior et déjà très célèbre, avait déjà appliqué dans sa NGU, tandis que le Français a été plus avare en matière d'écrits théoriques (Ferretti 2011). Si l'on considère leurs commentaires sur la situation politique européenne dans le dernier quart du 19^e siècle, on s'aperçoit que les deux géographes, bien que de points de vue différents, expriment des idées très semblables de la frontière comme entité mobile en soi.

Dans la NGU Reclus, abordant les limites existantes à son époque entre les nations européennes, confirme son idée que les frontières doivent tenir compte à la fois des données ethniques et des données physiques: comme elles sont alors en désaccord non seulement avec la nature, mais aussi avec la volonté des peuples, le géographe anarchiste émet la facile prophétie d'un prochain

³ Bibliothèque Nationale de France, Nouvelles Acquisitions Françaises, 16798 f. 34, *Lettre d'É. Reclus à P. Pelet*, 5 déc. 1882.

bouleversement des frontières entre les États européens : « Quant aux divisions politiques, elles sont tout à fait en désaccord avec les limites naturelles qui auraient pu s'établir par le choix spontané des peuples » (Reclus, 1876 p. 30).

Si le mouvement des peuples est une donnée historique que ces géographes considèrent comme, de quelque façon, « naturelle », le déplacement des frontières politiques est considéré comme un effet des hasards et des caprices de l'histoire diplomatique. « Les milles vicissitudes des invasions et des résistances, les marchandages de la diplomatie ont souvent dépecé au hasard les territoires européens » (*Ibid.*). On est donc dans le cadre d'une géographie qui aborde des mouvements lents, mais constants. « Nous tâcherons de nous tenir principalement aux divisions naturelles, telles que nous les indiquent à la fois le relief du sol, la forme des bassins fluviaux et le groupement des populations unies par l'origine et la langue » (*Ibid.* p. 31). Il est intéressant de remarquer que l'idée de « mouvement historique », citée à la fois par Reclus et par Ratzel, s'applique à la fois, à des échelles temporelles différentes, au monde naturel et au monde humain.

Quant à Ratzel, ses écrits théoriques pourraient bien être considérés comme des lectures complémentaires à un ouvrage encyclopédique comme la NGU. Dans l'*Anthropogeographie*, il affirme d'abord que : « la frontière est mobile par sa nature » (Ratzel 1914, p. 260), et on ne peut pas la considérer comme une entité fixée que lors « de ses arrêts momentanés ou dans la myopie de notre intellect [...] le déplacement des frontières ne peut être séparé du mouvement, et en cela les phénomènes de la nature inorganique et ceux de la nature organique se ressemblent complètement » (*Ibid.* p. 261).

Dans la *Politische Geographie*, Ratzel développe mieux ce concept en consacrant un chapitre à l'idée de frontière, qu'il définit d'abord un « produit du mouvement » (Ratzel 1988, p. 332). Le premier exemple de ce mouvement n'est pas une frontière politique, mais une frontière considérée naturelle par excellence, c'est-à-dire la côte, où les fluctuations de la limite entre la terre et la mer sont dues aux marées et à l'érosion marine. « Partout où, comme sur un rivage, le mouvement est un phénomène nécessaire, la formation périphérique l'est aussi : la côte qui, sous l'influence incessante du mouvement, évolue sans cesse, avance et recule [...] Il est vrai que les changements qui connaît la géographie politique s'apparentent davantage à des raz-de-marée qu'à des oscillations séculaires » (*Ibid.* p. 333). Le même Reclus, alors qu'il s'agit de parler d'une presqu'île, d'un détroit ou d'un isthme, remarque souvent qu'un haussement ou un abaissement de quelques dizaines de mètres du niveau de la mer suffirait pour unir ou séparer à nouveau des îles et des continents.

Communication donnée au colloque international *BRIT 2011- La frontière mobile*, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011

En passant à l'aspect politique de la mobilité des frontières, c'est Ratzel qui remarque le statut géographique particulier de la guerre, qui « gomme les frontières » (*Ibid.* p. 333) et détermine dans le droit international une suspension temporaire des droits frontaliers, car elle est normalement la prémisse d'une modification de la frontière politique. Cependant la guerre, d'après Ratzel, n'est pas un moteur en soi, mais un processus dérivant de la poussée naturelle des peuples pour leur espace vital, concept controversé, que cependant n'est pas à confondre avec ce qu'affirmera la géopolitique allemande au 20^e siècle.

Ratzel, biologiste de formation, compare l'expansion des peuples à celle des essences végétales ayant des groupes et individus pionniers en dehors du territoire où leur distribution est continue. L'un des exemples est celui des îlots allemands en Slovénie et Bohême. Comme ces distributions sont constamment en mouvement au fil de l'histoire « la frontière, de par les propriétés mêmes de ce qui progresse de l'intérieur vers l'extérieur, de parcelles aussi de son environnement, est par essence mobile » (*Ibid.* p. 334). Le géographe allemand définit en général la frontière comme l'expression même de ce type de mouvement : sa forme peut aussi laisser deviner les directions des changements qui ont eu lieu. « Si l'on admet que la frontière est l'expression périphérique d'un déploiement dans l'espace, alors la forme de la frontière laisse deviner la nature de ce mouvement : enflée si la croissance est facile, repliée en cas de rétention, avec un parcours d'autant plus sinueux que les conditions sont plus changeantes » (*Ibid.* p. 335).

Dans ce processus la frontière politique arrive à se présenter comme une frontière double, car il n'y a frontière simple que lorsqu'une entité politique n'est pas en contact avec d'autres régions pareilles : « la frontière maritime est une frontière simple, pour autant que la frontière du pays côtier ne fait pas face à une autre région politique. On a, en revanche, une frontière double chaque fois que les cartes indiquent par une ligne unique la juxtaposition de deux entités politiques, car cette ligne doit être considérée comme la fusion de deux frontières, l'espace intermédiaire ayant disparu en phase de stabilité » (*Ibid.* p. 337). Le mouvement des frontières politiques suit donc des lois, qui semblent les porter vers des phases plus stables, de la zone frontière à la ligne frontière, que Ratzel appelle leur « tendance à la simplification, cette simplification portant en elle-même sur un raccourcissement » (*Ibid.* p. 344). Au moins jusqu'à quand une nouvelle guerre ou un nouveau bouleversement arrive à questionner à nouveau l'équilibre.

Il reste néanmoins une différence, sur les cartes géographiques, entre les lignes anguleuses et tourmentées des pays européens et les formes plus arrondies des États africains qui ne connaissent pas forcément le principe de la continuité du territoire étatique. Ratzel fournit comme exemple une carte des royaumes du Wadai et du Darfour, dans la région d'Afrique que l'on

Communication donnée au colloque international BRIT 2011- La frontière mobile, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011

appelait à l'époque « le Soudan » en entendant à-peu-près ce qu'aujourd'hui on appelle « le Sahel ». Comme les questions du Darfour et du Sud-Soudan ont une certaine importance pour l'actualité de nos jours, il n'est pas inutile de rappeler à ce propos l'efficacité de la géographie de la fin du 19^e siècle, dont l'idée d'une dynamique des frontières trouve encore plusieurs confirmations dans les mouvements actuels de ces découpages. Reclus lui-même envisage là une entité géographique, qu'il appelle « la région des rivières », correspondant à-peu-près, aujourd'hui, à l'État nouveau-né du Sud-Soudan. D'après le géographe, « dans le mouvement historique du continent les habitants de cette région ont aussi un rôle à part : là se trouve le principal lieu de passage entre le bassin du Nil et celui du Congo. Le divorce des eaux n'étant indiqué par aucune faite appréciable, les migrations se font sans peine de l'un à l'autre versant » (Reclus 1885, p. 152). A la question des frontières naturelles Ratzel consacre un chapitre à part de la *Politische Geographie*. Exactement comme chez Reclus, la frontière naturelle ne justifie pas en soi une frontière politique, et sa même définition n'échappe pas aux lois du mouvement. « La frontière naturelle est une mise en œuvre du domaine naturel, pris au sens biogéographique le plus large et sous tous ses aspects, à l'intérieur de la géographie politique » (Ratzel 1988, p. 349). Cependant, c'est toujours le mouvement historique qui relativise ces « ruptures biogéographiques » en les rendant perméables, et plus encore à une époque où les progrès des voies de communications étaient spectaculaires. D'après Ratzel, « même les limites entre pays les plus naturelles, comme l'Himalaya ou l'Hindou-Kouch, offrent encore des passages ; le nord et le sud de l'Europe ne font pas se rencontrer, dans les Alpes, ce qu'ils ont de plus dissemblable, mais ce qu'ils ont en commun. L'espèce humaine révèle que rien, dans les limites de l'œkoumène, n'a pu durablement séparer les peuples » (Ibid. p. 352). Reclus venait d'affirmer que le Mont Blanc était « encore l'une des principales bornes politique d'Europe » (Reclus 1877, p. 211), en sous-entendant qu'un jour il ne le sera plus.

En somme, on est face à une géographie qui assume, à la charnière entre le 19^e et le 20^e siècle, ce que Marie- Claire Robic a appelé « la relativité de l'espace-temps » (Robic, 2009), c'est-à-dire la conscience du processus de mondialisation qui gomme progressivement les limites traditionnelles et rétrécit l'espace planétaire. Ratzel et Reclus ont été sans doute, à leur époque, entre les géographes les plus concernés par ce phénomène.

Conclusion : l'importance de la géographie pour comprendre la mondialisation

Si l'œuvre de Reclus s'insère dans une démarche politique bien connue, les finalités politiques de Ratzel sont encore l'objet de débat. Il est néanmoins intéressant de remarquer que plusieurs **Communication donnée au colloque international BRIT 2011- La frontière mobile, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011**

auteurs, dont Claudio Minca, voient dans l'idée ratzelienne de frontière mobile l'un des signaux de la crise qui portera, dans le 20^e siècle, à l'effondrement du système connu sous le nom de *Ius publicum europeum* ; ce n'est que des décennies après que les géographes arriveront à saisir à nouveau la complexité de cette situation, considérée généralement comme l'une des conséquences de la mondialisation, phénomène connaissant déjà à l'époque de Reclus et Ratzel une accélération des plus significatives. D'après Minca « the body of the Ratzelian state was characterized by mobile/temporary confines, placing the geographer in clear contrast with the prevailing nationalist ideologies of his time » (Minca 2006, p. 396). Nous ne sommes pas sûrs que cela pose Ratzel en conflit avec le nationalisme, mais c'est quand même intéressant de remarquer l'analogie, du moins sémantique, entre l'actuel concept de biopolitique et l'idée de la biogéographie, un aspect central dans l'idée ratzelienne qui, d'après Gerhard Müller (1992 et 1996), n'a pas suffisamment retenu l'attention des critiques. En effet, cela nous permet de placer Ratzel dans le courant des géographes qui, dans le sillage de Ritter et Humboldt, ont adhéré au principe de l'unité humaine en représentant les interactions entre les peuples et les territoires par la métaphore biologique des organismes qu'interagissent avec le milieu, à ne pas confondre avec un déterminisme mécanistique. Chez Reclus, comme chez Ratzel, on est bien loin d'une géographie qui se limite à l'analyse ou à la description de la situation présente : voilà l'enjeu commun à ces deux auteurs, dont l'étude est importante parce que, comme l'a remarqué Claude Raffestin, on est face à un « moment épistémologique » (Raffestin 1990, p. 8) de l'histoire disciplinaire de la géographie.

Si d'après Ratzel les frontières entre les États sont ce que l'on pourrait définir, avec une métaphore empruntée aux sciences physiques, le point d'équilibre homéostatique (et changeant) entre des forces opposées, Reclus s'appuie sur cette instabilité pour questionner la nature arbitraire des limites étatiques et administratives établies. Si la frontière, d'après Ratzel, est mobile parce que les peuples font la guerre, elle est mobile aussi, d'après Reclus, parce que les peuples feront la révolution.

En tous les deux cas, nous sommes face à une géographie qui, interprétant le monde, arrive à anticiper sa configuration, et à saisir les enjeux complexes de la mondialisation en construisant des propositions originales pour les problèmes de la politique et de la société.

Archives

Bibliothèque Nationale de France, Nouvelles Acquisitions Françaises, 16798, *Lettres d'Élisée Reclus à Paul Pelet*.

Communication donnée au colloque international *BRIT 2011- La frontière mobile*, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011

Sources imprimées

Kropotkin P., 1904. – “The Desiccation of Eurasia”. *The Geographical Journal*, n. 23, pp. 722-734.

Reclus Elie et Élisée, 1869 – “Introduction”. In Joanne A. (ed.), *Dictionnaire géographique [...] de la France de l'Algérie et des colonies*, Paris, Hachette.

Reclus É., 1876.- *Nouvelle Géographie Universelle, vol. I, Europe Méridionale*, Paris, Hachette.

Reclus É., 1877.- *Nouvelle Géographie Universelle, vol. II, la France*, Paris, Hachette.

Reclus É., 1880.- *Nouvelle Géographie Universelle, vol. V, Russie d'Europe et Scandinavie*, Paris, Hachette.

Reclus É., 1885.- *Nouvelle Géographie Universelle, vol. X, Afrique Septentrionale : bassin du Nil*, Paris, Hachette.

Reclus É., 1905 – “Introduction”. In Joanne P. (ed.) *Dictionnaire Géographique et Administratif de la France, vol. VII*, Paris, Hachette.

Ratzel F., 1907. - *La terra e la vita: geografia comparativa, vol II*, Torino, Unione Tipografico-Editrice [tr. it. de *Die Erde uns das Leben: eine vergleichende Erdkunde*, Leipzig, Bibliographisches Institut, 1902].

Ratzel F., 1914 *Geografia dell'uomo (Antropogeografia): principi d'applicazione della scienza geografica alla storia*, Milano-Torino-Roma, Fratelli Bocca Editori [tr. it. de *Anthropogeographie: Grundzüge der Anwendung der Geographie auf die Geschichte*, Stuttgart, Engelhorn, 1899, 2e éd.].

Ratzel F., 1988. - *Géographie Politique*, Genève-Paris [tr. fr. de *Politische Geographie*, München/Leipzig, Oldenburg, 1897].

Ritter C., 1863. – *Europa, Vorlesungen an der Universität zu Berlin*, Berlin, Georg Reimer.

Bibliographie

Eva F., 2001. - “Reclus versus Ratzel: from State Geopolitics to Human Geopolitics”. In Antonsich M., Kolossov V., Pagnini P. (eds.), *On the Centenary of Ratzel's Politische Geographie: Europe between Political Geography and Geopolitics*, Roma, Società Geografica Italiana, pp. 67-78.

Farinelli F., 2000. – “Friedrich Ratzel and the nature of (political) geography”. *Political Geography*, n. 19, pp. 943-955.

Farinelli F., 2003. – *Geografia*, Torino, Einaudi.

Farinelli F., 2007. – “L'ultimo degli Erdkunder”. In Schmidt di Friedberg M. (ed.) *Élisée Reclus, natura e educazione*, Milano, Bruno Mondadori, pp. 34-40.

Febvre L., 1999. – *Europe, genèse d'une civilisation*, Paris, Le grand livre du mois.

Communication donnée au colloque international *BRIT 2011- La frontière mobile*, Genève-Grenoble, 6-9 septembre 2011

- Ferretti F., 2011 – *L'Occident d'Élisée Reclus, l'invention de l'Europe dans la Nouvelle Géographie Universelle (1876-1894)*, Universités de Bologne et Paris 1, thèse de doctorat en géographie sous la direction de M-C. Robic et F. Farinelli, soutenue le 14 février 2011.
- Grataloup Ch., 2009. - *L'invention des continents*, Paris, Larousse.
- Guichonnet P., Raffestin C., 1974. – *Géographie des frontières*, Paris, PUF.
- Korinman M., 1987. – “Friedrich Ratzel, de la géographie politique à la géopolitique”. In Ratzel F., *La Géographie politique*, Paris, Fayard, pp. 9-51.
- Mercier G., 1990. – “Le concept de propriété dans la géographie politique de Friedrich Ratzel (1844-1904)”. *Annales de Géographie*, n. 555, pp. 595-615.
- Minca C., 2006. – “Giorgio Agamben and the new biopolitical *nomos*”. *Geografiska Annaler*, 88 B, pp. 387-403.
- Müller G., 1992. – “Ratzel et la biogéographie en Allemagne dans la deuxième moitié di 19^e siècle”. *Revue d'histoire des sciences*, 1992, n. 45, pp. 435-452.
- Müller G., 1996. - *Friedrich Ratzel (1844-1904) : Naturwissenschaftler, Geograph, Gelehrter ; neue Studien zu Leben und Werk und sein Konzept der "Allgemeinen Biogeographie"*, Stuttgart : Verlag für Geschichte der Naturwissenschaften und der Technik.
- Nettlau M., 1928. - *Eliseo Reclus: vida de un sabio justo y rebelde, vol. I*, Barcelona, Ediciones de la Revista Blanca.
- Ozouf-Marignier M.-V., 1992. - *La formation des Départements, la représentation du territoire français à la fin du 18^e siècle*, Paris, Éditions de l'Ehess.
- Pelletier Ph.,- 2009. *Élisée Reclus, géographie et anarchie*, Paris, Éditions du Monde Libertaire.
- Raffestin C., 1990 – *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC.
- Raffestin C., 1995 – *Géopolitique et histoire*, Lausanne, Payot.
- Robic M.-C., 2009. – “De la relativité : Élisée Reclus, Paul Vidal de la Blache et l'espace-temps”. In Bord J.-P., Cattedra R., Creagh R., Miossec J.-M., Roques G (eds.), *Élisée Reclus – Paul Vidal de la Blache : Le Géographe, la cité et le monde, hier et aujourd'hui. Autour de 1905*, Paris, L'Harmattan.
- Sanguin A.-L., 1990. – “En relisant Ratzel”, *Annales de Géographie*, n. 555, pp. 579-594.